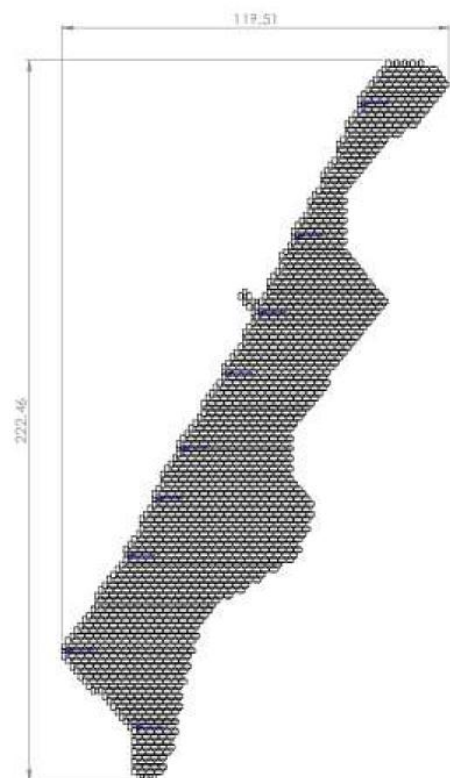




Annexe – Plan du projet – l’installation sur lagune



Les chiffres clés :

Puissance cible : 990 kWc

Environ 1800 flotteurs (support de l'installation)

Environ 1570 panneaux photovoltaïques

Une dizaine d'onduleurs

Superficie de l'installation : environ 6600 m².

Longueur câblage : environ 160m

Distance de 4m entre la berge et les flotteurs
sur l'ensemble du plan d'eau (sauf pour l'accès)





Annexe – Plan du projet – le câblage et le transformateur



Un nouveau local **[1]** sera installé dans l'enceinte de la STEU avec un transformateur et les onduleurs nécessaires pour passer d'un courant continu DC (produit par les panneaux photovoltaïques (PV) à un courant alternatif AC.

L'électricité sera transformée pour passer de basse tension à haute tension et sera amenée jusqu'au second local **[2]** qui abritera les cellules haute tension (HT).

Et enfin, ce local se raccordera au local transformateur du site **[3]**.

À partir de ce dernier l'électricité ira soit dans la station (si consommation) soit sur le réseau ENEDIS.

Les câbles auront donc les longueurs suivantes (données approximatives) :

- 25 m - de la plateforme PV jusqu'au local "transfo + onduleurs"
- 45 m - depuis ce dernier jusqu'au local "cellules HT"
- 90 m - du local "cellules HT" jusqu'au local transformateur STEU, se connectant au réseau ENEDIS.

Soit environ 160 m de câbles.

Les deux nouveaux locaux seront positionnés dans un habitat qualifié à enjeu faible. Le raccordement sera également pensé pour limiter l'impact sur les espaces à enjeu. Par ailleurs, le transformateur sera positionné au plus proche de la centrale solaire flottante afin de limiter la longueur du raccordement.

> Annexe – Plan du projet – l'accès à la lagune

L'accès à la lagune, en particulier pour la phase travaux, est prévu par l'accès existant. 20 mètres linéaires de berges libres sont nécessaires pour le positionnement des panneaux sur la lagune. L'impact sera limité au roncier présent sur la berge, au droit d'une ligne électrique. Cet espace est régulièrement entretenu pour des raisons techniques et sécuritaires.

Utilisation des accès existants :



Accès vers le plan d'eau

